

L'ECHELLE QUEBÉCOISE DE COMPORTEMENTS ADAPTATIFS (EQCA): AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Paul Maurice, Diane Morin et Marc J. Tassé

Dans le cadre du programme de développement de l'Echelle québécoise de comportements adaptatifs (EQCA), deux projets en cours sont examinés, en

particulier, en regard des changements prochains que l'American Association on Mental Retardation (AAMR) veut apporter à sa définition du retard

mental.

L'ECHELLE QUEBÉCOISE DE COMPORTEMENTS ADAPTATIFS

L'échelle québécoise de comportements adaptatifs (Maurice, Morin et Tassé, 1991) est un questionnaire qui vise à établir le niveau de fonctionnement adaptatif d'une personne, en particulier dans le contexte d'une évaluation diagnostic. Le cadre conceptuel dans lequel s'insère l'instrument est celui proposé par l'AAMR (1983) qui, dans sa définition du retard mental prévoit un critère diagnostic de déficit du fonctionnement de l'intelligence concomitant à un déficit des comportements adaptatifs.

L'Echelle peut être administrée auprès de personnes dont l'âge varie de trois à cinquante ans. Le questionnaire comprend 324 items répartis en huit sphères, elles mêmes divisées en dimensions. Les sept premières sphères (225 items) évaluent l'autonomie, les habiletés domestiques, les habitudes de santé, la communication, les relations sociales, les habiletés pré-scolaires et les habiletés au travail. Une huitième sphère composée de 99 items évalue les comportements inadéquats.

L'instrument se veut aisé, le système de cotation simple et les items clairs et portant le moins possible à interprétation, pouvant ainsi être administré par des personnes ayant un niveau de formation équivalent à celui d'éducateur.

Des normes pour des sujets adultes de 18 ans et plus, desservis par un centre d'accueil ou un centre hospitalier sont disponibles (Veilleux, 1991). Par ailleurs une version d'évaluation critériée est disponible sous forme de rapport informatisé qui permet d'établir la présence d'une déficience des comportements adaptatifs et le degré de ce déficit, il est accompagné d'un histogramme des sphères et des données brutes (Maurice, Boudreault, Gagné, Gagnon et Bergeron, 1991).

MODIFICATIONS DES CRITERES DE DIAGNOSTIC¹

L'AAMR, qui a traditionnellement joué un rôle de pivot dans l'établissement des critères de diagnostic et de classification, a révisé récemment sa définition du retard mental (AAMR, 1992) dont la dernière version remontait à 1983 (Grossman). Plusieurs forces ont agi au cours des dernières années pour amener des changements importants à cette définition.

La nouvelle définition met l'accent sur les **limitations substantielles dans le fonctionnement actuel** (de la personne). Cette formulation insiste sur l'ajustement des relations entre les capacités de l'individu et les attentes de son environnement. L'accent est mis sur les "habiletés adaptatives" bien que le critère de fonctionnement intellectuel conserve un rôle important. Le diagnostic du retard mental proprement dit doit être complété par une évaluation des aspects affectifs, de la santé physique, de l'étiologie et de considérations environnementales, menant à l'établissement du degré de support requis.

La notion d'"habileté adaptative" se veut plus large que le concept de "comportements adaptatifs" que l'on retrouve dans l'ancienne définition. L'habileté adaptative découle de l'intelligence pratique et de l'intelligence sociale (Greenspan, 1990). Elle englobe, en plus des comportements adaptatifs proprement dits, un certain nombre de connaissances ou de stratégies cognitives. Elle est composée de dix domaines dont la définition ne recoupe pas nécessairement celle des domaines qui ont cours actuellement. Ils sont, en traduction libre: 1- la communication; 2- les soins personnels; 3- les habiletés domestiques; 4- les habiletés sociales; 5- l'utilisation des ressources de la communauté; 6- l'autonomie, au sens de auto-

1. Le présent texte tient compte des modifications apportées par l'A.A.M.R. lors de l'adoption officielle de la nouvelle définition en mai 1992.

direction; 7- les soins de la santé et le sens du danger; 8- les connaissances scolaires pratiques; 9- le travail; 10- les loisirs. Un autre changement important touche le critère de ce qui constitue une incapacité des habiletés adaptatives. En effet alors qu'auparavant la personne devait présenter un déficit adaptatif dans la moyenne de l'ensemble des domaines, maintenant elle n'aura à le manifester que dans deux domaines sur dix.

Par ailleurs la nouvelle définition ne prévoit plus la détermination du niveau d'incapacité. Jusqu'à maintenant cette détermination se faisait sur quatre niveaux, basés sur le Q.I. (léger, moyen, sévère et profond). Cependant l'équipe d'évaluation aura à déterminer les niveaux de supports (intermittent, limité, extensif et complet) qui seront requis pour la personne en tenant compte de l'ensemble de son évaluation.

VERSION SCOLAIRE

La mesure des comportements adaptatifs auprès des enfants fréquentant l'école pose un problème particulier. Historiquement les échelles de comportements adaptatifs ont été développées dans un contexte résidentiel. Par la suite des versions scolaires ont été développées, en particulier le ABS School Edition et le Vineland version scolaire. Ces instruments recevaient une adaptation légère en ce qu'ils voyaient un certain nombre d'items retirés et quelques autres ajoutés. Cependant il faut admettre que les enseignants n'ont pas toujours accès à toute l'information sur les habiletés qui s'exercent habituellement à la maison, alors que les parents n'observent pas directement les performances de leur enfant en classe.

La version scolaire vise à augmenter la pertinence et la validité de contenu de l'EQCA dans un contexte scolaire. La structure de domaines proposés dans la nouvelle définition de l'AAMR est retenue pour cette version. Par ailleurs, l'étude vise à déterminer les domaines ou les items qui devraient faire l'objet d'une réponse par les

enseignants et ceux qui devraient l'être par les parents. Lors de l'évaluation d'un élève l'information sera acquise par les deux sources, recoupée pour les items qui se chevauchent et pourra servir de validation de la mesure ou permettre une analyse ultérieure des différences entre les réponses des parents et celles du personnel scolaire. Ces différences, en plus de venir de l'erreur de mesure de l'instrument ou du biais que l'on attribue souvent aux parents, peuvent être attribués à une performance différente à la maison et à l'école de la part de l'enfant.

Une nouvelle série d'items sera générée pour correspondre aux dix dimensions de l'AAMR, permettant ainsi de compléter le questionnaire actuel et d'avoir un éventail suffisamment large d'items permettant de discriminer les élèves les plus faibles des élèves moyens. Un groupe d'experts feront un premier filtre. L'instrument sera par la suite administré à un échantillon stratifié d'élèves de 5 ans à 13 ans de divers degrés de fonctionnement. Une cote "non observable" sera ajoutée aux autres cotes de l'EQCA. L'analyse d'items permettra d'avoir une version finale pour les parents et une pour les enseignants, permettant ultérieurement les études de fidélité, la normalisation auprès de la population scolaire et des études de validité concurrentes.

CONSTRUCTION D'UNE VERSION DE "TESTAGE ADAPTATIF INFORMATISE"

Une conséquence de la nouvelle définition de l'AAMR sera de gonfler le nombre d'items à administrer. En effet pour établir avec validité qu'un individu présente, séparément, une faiblesse dans l'un ou l'autre des dix domaines d'habileté adaptative, il est nécessaire d'avoir un nombre d'items plus élevé un peu comme si nous avions à utiliser dix tests différents. Ceci risque d'allonger considérablement le temps de passation.

Le testage adaptatif informatisé ou "Computer adaptive testing", (il ne faut pas confondre testage

adaptatif et mesure des comportements adaptatifs) permet de trouver une solution au dilemme de la durée de passation. Cette approche de présentation informatisée des questions d'un test permet de réduire au minimum le nombre d'items administrés tout en conservant intégralement les qualités psychométriques de l'instrument. Le testage adaptatif informatisé tire d'un bassin d'items, les items qui sont à la frontière des habiletés de l'évalué. Le logiciel prend des décisions qui dépendent des réponses de l'évalué aux items précédents. Il présente un item déterminé et calcule le niveau de compétence de l'évalué selon qu'une réponse correcte ou incorrecte est donnée. Si la réponse est correcte, l'ordinateur présente un item plus difficile et si la réponse est incorrecte, l'ordinateur présente un item plus facile et ainsi de suite jusqu'à ce que le logiciel ait déterminé le niveau de compétence de l'évalué avec une marge d'erreur de mesure acceptable.

Le testage adaptatif informatisé est l'une des innovations les plus importantes de la Théorie de la réponse aux items («Item Response Theory») également connue sous l'appellation de théorie du trait latent. Nous utiliserons le modèle mathématique de la réponse graduée, développé par Samejima en 1969, qui permet d'intégrer un score ordinal en trois points.

Avant d'utiliser cet instrument deux types d'étude de fidélité ou d'équivalence seront requis. Dans un premier temps, il faut vérifier l'exactitude de la logique de l'algorithme de passation: la version informatisée arrive-t-elle au même niveau de fonctionnement adaptatif pour chacun des sujets que la version papier-crayon? Dans un deuxième temps, il faudra déterminer si l'utilisation ou la présence d'un ordinateur influence la performance de l'évaluateur. Pensons par exemple à l'éva-

luateur exposé pour la première fois à un ordinateur ou celui atteint de «cyberphobie». Des facteurs tels la qualité du texte affiché ou la rapidité du déroulement peuvent également influencer un nombre significatif d'évaluateurs.

Une version de testage adaptatif informatisé de l'EQCA permet d'anticiper d'autres avantages. En effet, elle est susceptible d'augmenter la perception de la pertinence de l'instrument par la personne qui y répond ce qui devrait augmenter sa motivation à répondre. Plusieurs erreurs d'interprétation des questions pourront être réduites et il sera possible d'intégrer dans l'administration des algorithmes de vérification de la plausibilité des réponses. On élimine par ailleurs une étape de transcription des données et les erreurs associées. La vitesse d'accès aux rapports informatisés est augmentée, ils peuvent même être fournis à l'écran. Il devient plus facile de faire le pilotage de nouveaux items en indiquant au logiciel de passation de présenter à tous les évaluateurs les nouveaux items sans toutefois en tenir compte dans les calculs décisionnels. Une procédure de ce type permet d'accumuler des données destinées à calculer les indices de difficulté de ces nouveaux items et d'améliorer la qualité métrologique du test.

Le champ du retard mental est en constante évolution. Il importe que les instruments diagnostics traditionnels puissent évoluer aussi pour permettre d'opérationnaliser les nouvelles conceptions. Les deux projets en cours pour l'EQCA vont dans cette direction. De plus un instrument de passation informatique ouvre des portes vers la constitution d'un logiciel d'évaluation à des fins de programmation pédagogique ou rééducative. Ce sera probablement la prochaine étape d'un développement futur pour l'EQCA.

BIBLIOGRAPHIE

- AMERICAN ASSOCIATION ON MENTAL RETARDATION (1992, Draft) Ad Hoc Committee on Terminology and Classification. *Mental Retardation: Definition, Classification and Systems of supports, 9th Edition*. Washington, DC: Author.
- GREENSPAN, S. (1990) A redefinition of mental retardation based on a revised model of social competence, Paper presented to the American Association en Mental Retardation, Atlanta, GA.
- GROSSMAN, H. J. (Ed.) (1983) *Classification in Mental Retardation*. Washington, DC: American Association on Mental Deficiency.
- MAURICE, P., BOUDREAULT, P., GAGNE, F., GAGNON, M. ET BERGERON, R. (1991) Le développement d'un rapport d'évaluation critériée pour l'Echelle québécoise de comportements adaptatifs (EQCA). *Science et Comportement*, 21, 49-59.
- MAURICE, P., MORIN, D. & TASSE, M., J. (1991) *Manuel technique de l'Echelle québécoise de comportements adaptatifs*. UQAM, Montréal, Québec.
- SAMEJIMA, F. (1969) Estimation of latent ability using a response pattern of graded scores. *Psychometrics Monograph*, 17(34), Part 2.
- VEILLEUX, N. (1991) *Normalisation de l'Echelle québécoise de comportements adaptatifs chez une population ayant une déficience mentale*. Mémoire de Maîtrise inédit, UQAM, Montréal (Québec).